



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique de l'éducation

Question écrite n° 17450

### Texte de la question

M. Gilbert Biessy interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les intentions gouvernementales quant aux suites données au débat sur l'éducation nationale. Il semble qu'un projet de loi d'orientation soit actuellement à l'étude pour être débattu lors de la session d'automne. Cependant, une loi d'orientation sans programmation des moyens nécessaires resterait lettre morte et alimenterait les désillusions qui touchent de plus en plus l'ensemble des intervenants de ce grand débat. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement a l'intention d'adjoindre au texte de son projet pour l'éducation nationale une programmation pluriannuelle de moyens, comme cela se pratique dans d'autres ministères que celui de l'éducation nationale.

### Texte de la réponse

Conformément à l'engagement pris par le Premier ministre le 27 janvier dernier, le Gouvernement a arrêté au terme de la consultation avec l'ensemble des acteurs du système éducatif le Nouveau contrat pour l'école (NCE). Les diverses actions contenues dans le NCE nécessitent, du moins pour certaines, un développement sur plusieurs années qui dépasse la seule inscription des mesures nouvelles à retenir dans le cadre du projet de loi de finances pour 1995. Aussi, la mise en œuvre des mesures préconisées fera-t-elle l'objet d'une discussion parlementaire qui portera d'une part, sur un projet de loi dans lequel seront inscrites les mesures nouvelles à caractère législatif et, d'autre part, sur la programmation de toutes les mesures nouvelles, législatives ou non.

### Données clés

**Auteur :** [M. Biessy Gilbert](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17450

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 août 1994, page 3973

**Réponse publiée le :** 19 septembre 1994, page 4676